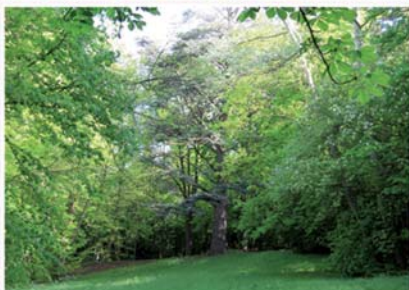




Petit guide de l'inventaire de la biodiversité
du Parc Faucigny-Lucinge
à l'usage du promeneur



Sommaire

- 2 Edito
- 4 Historique et présentation du parc
- 6 Les oiseaux
- 12 Les insectes
- 16 La flore



Allée champêtre du Parc Faucigny-Lucinge

Mairie de Melun - Juillet 2013

Publication : Virginie FERRER-PELISSIER, directrice du développement durable Ville de Melun

Conception : Evelyne VIOLA-COCOT, Direction développement durable Ville de Melun



Edito

Située à proximité de la forêt de Bréviande à l'ouest et du massif de Fontainebleau au sud du territoire, Melun bénéficie d'un cadre naturel préservé et d'une ceinture verte. Deux ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) s'ajoutent au zonage de protection environnementale du territoire avec la Lande à l'Ouest de Melun et la Vallée de la Seine entre Melun et Champagne-sur-Seine.*

A l'intérieur du territoire, les nombreux parcs et jardins de la ville participent à la richesse de ce patrimoine naturel et en constitue la trame verte.

C'est pourquoi, la préservation et la valorisation de ces espaces naturels représentent des enjeux importants qui ont été traduits dans le Plan Local d'Urbanisme. A ce jour, près de 60 ha d'espaces boisés sont classés, soit 7 % de la superficie du territoire melunais. Au total, les espaces naturels représentent près de 15% du territoire avec 118 ha pour une superficie totale de 804 ha (Source : Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration). Ils sont essentiellement situés au nord de la commune.

Ces espaces verts représentent de véritables espaces de verdure et de respiration pour les Melunais.

*Dans le cadre de son **Agenda 21 local**, la ville a lancé un inventaire de la biodiversité de son territoire afin de mieux connaître et préserver son patrimoine naturel.*

La ville a choisi de démarrer ce travail de recensement par la faune et la flore du parc Faucigny-Lucinge afin d'anticiper les projets futurs d'aménagement du parc. Caché derrière son mur d'enceinte, souvent méconnu, ce parc niché en plein centre-ville constitue pourtant un poumon vert qui mérite un détour pour admirer toutes les richesses qu'il recèle.

Ce petit guide à l'usage du promeneur comme du passionné synthétise les études réalisées par trois naturalistes sur le patrimoine faunistique et floristique du parc (oiseaux, insectes et flore).

Cet état des lieux constitue aussi pour la Ville un outil de connaissance pour étayer son plan de gestion du parc dans le cadre de sa politique environnementale.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

* un espace forestier remarquable, classé Natura 2000 et réserve de Biosphère par l'Unesco.

Gérard MILLET

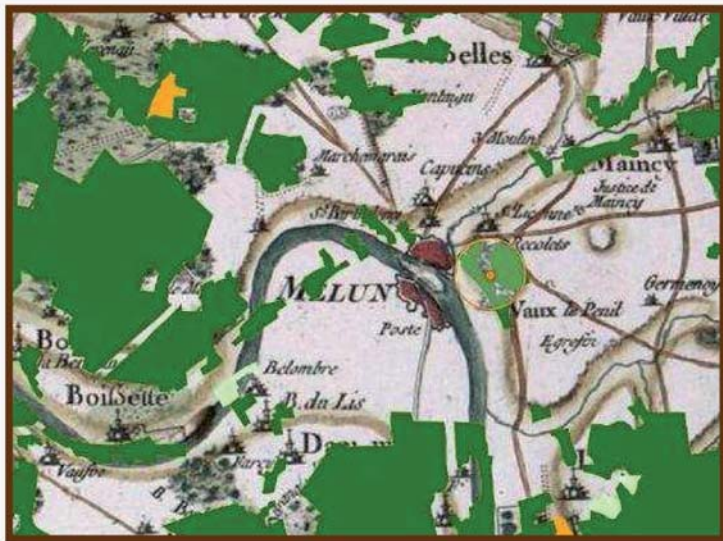
Maire de Melun

Marie-Hélène GRANGE

**Adjointe au Maire en charge
du développement durable
et des espaces verts**

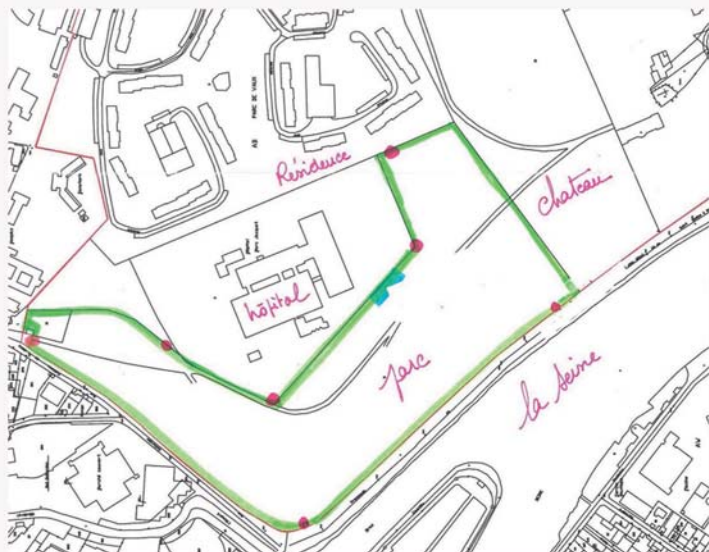
Historique et présentation du parc

Le parc Faucigny-Lucinge a été offert en 1966 à la ville de Melun dans le cadre d'une donation des héritières Mme Béatrix de Faucigny Lucinge et Coligny, Princesse de Broglie, et Mme Françoise de Faucigny Lucinge et Coligny, Comtesse d'Andigné.



Le parc, aujourd'hui situé en limite communale, faisait autrefois partie intégrante du château de Vaux-le-Pénit. L'acte authentique du 6 juin 1966, faisait don à la ville de Melun d'une parcelle de 17 hectares et 10 ares, sous conditions notamment de transformer cette parcelle en parc public.

En 1972, la commune de Melun cède 6,31 hectares au centre hospitalier de Melun pour sa construction.



Le parc, situé sur un plateau à flanc de coteau, s'étend sur 10,6 hectares le long de la Seine et de l'Almont.

Cet écrin de nature, implanté au cœur de la ville de Melun, constitue un espace naturel boisé classé.



Maillon fort de la trame forestière et de la trame des vieux arbres, avec le parc du château de Vaux-le-Pénil, reliant les massifs forestiers de Melun, Fontainebleau, Nandy, Sénart, le parc représente un enjeu important de la continuité écologique de la trame verte.

Les inventaires, commandés par la ville de Melun, ont pu établir que la biodiversité présente dans ce parc est liée à plusieurs facteurs comme la gestion des arbres sénescents et du bois mort, la proximité de milieux adjacents de même nature, ou encore la persistance depuis plus de 3 siècles de cet espace arboré, qui a permis à la faune de la forêt de Fontainebleau de s'y implanter.

Les oiseaux

L'inventaire des espèces présentes a été réalisé en 2012 par Xavier JAPIOT, naturaliste d'Atout Nature.



Sittelle torchepot,
© René Dumoulin, www.oiseaux.net

Le parc Faucigny-Lucinge n'abrite pas moins de 46 espèces d'oiseaux, dont 31 espèces sont protégées par la liste rouge des espèces menacées en France, 13 sont chassables et 2 espèces inscrites sur la liste ZNIEFF (*Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique—programme qui vise la connaissance aussi exhaustive que possible des espaces naturels, terrestres et marins, dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux rares et menacées*).



Grive draine,
© Jules Jouarge, Aves-Natagora, www.oiseaux.net



Pic vert,
© Gilbert Blaising, www.oiseaux.net

2 espèces ZNIEFF présentes dans le parc :

(Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique)

La Mouette rieuse

se reproduit aux lisières des marais, étangs, lacs. On peut la trouver en ville, dans les parcs urbains avec présence de l'eau.

La mouette est omnivore et opportuniste.

*Simple présence dans le parc,
Espèce ZNIEFF*



© Photo de Jacques Nicolin,
www.oiseau-libre.net

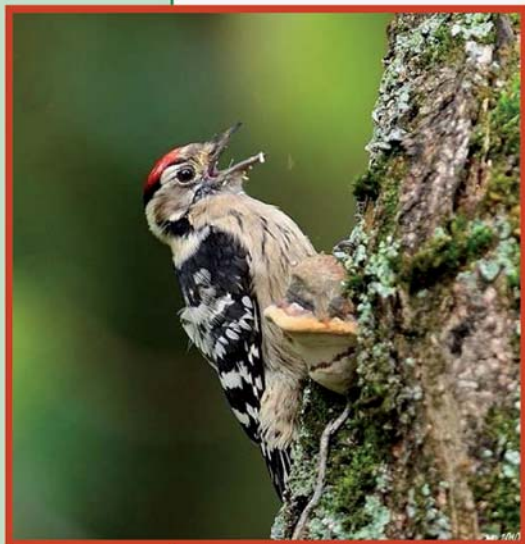


Le Pigeon colombin préfère les bois non exploités de feuillus ou d'essences mixtes. Il niche dans les gros trous de vieux arbres. L'abattage des vieux arbres à cavités explique sans doute la régression de cette espèce. Le parc Faucigny-Lucinge, avec ses arbres sénescents et ses nombreuses cavités constitue donc un habitat idéal pour cette espèce.

*Nidification certaine dans le parc,
Espèce ZNIEFF*

© Photo de Loïc Epelboin
www.oiseaux.net

31 espèces protégées, inscrites sur la liste rouge des espèces menacées en France à des degrés plus ou moins importants de menace de disparition, ont été observées dans le parc.



Le Pic épeichette fréquente les bois, bosquets de feuillus ainsi que les parcs, jardins et vergers. Il aime également les bords de cours d'eau où il trouve des bois tendres faciles à forer.

Son bec étant assez faible, c'est dans un arbre mort et friable que le mâle creuse son nid.

*Nidification possible sur le parc
Espèce protégée, vulnérable*

© Photo de Jean-Michel Dehalle, www.oiseaux.net

Le Pouillot fitis est un petit oiseau de la taille d'une mésange bleue.

*Nidification possible sur le parc,
Espèce protégée, quasi menacée*



© Photo de René Dumoulin,
www.oiseaux.net

« Le Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*), observable dans les milieux fermés tels que les bois et forêts, est **une espèce à surveiller particulièrement** puisqu'elle est proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises. » - Xavier Japiot.

Le Pic noir a besoin d'espaces arborés pour son alimentation (essentiellement fourmis et insectes xylophages) et sa nidification. C'est le plus grand des pics (46 cm).

*Nidification possible dans le parc,
Espèce protégée, préoccupation mineure*



© Photo de Didier Collin, www.oiseaux.net



© Photo de René Dumoulin, www.oiseaux.net

Le Faucon crécerelle vit en régions cultivées ou peu boisées. Il niche à l'entrée de cavités naturelles ou dans un vieux nid de corvidé dans un arbre. Il se nourrit de souris, mulots, campagnols, parfois de grenouilles, vers et insectes.

*Nidification possible dans le parc
Espèce protégée, préoccupation mineure*

Le Choucas des tours le plus petit des corvidés vivants dans nos régions, est un oiseau sociable, vif et bruyant. Il apprécie les postes d'observation en hauteur et les sites dans lesquels il trouve des cavités appropriées pour la nidification.

*Nidification possible dans le parc
Espèce protégée, préoccupation mineure*



© Photo de Didier Collin, www.oiseaux.net



La Chouette hulotte niche essentiellement, dans un trou d'arbre, un vieux nid d'écureuil ou de corneille, elle fréquente les bois, forêts, et même jardins.

*Nidification possible dans le parc
Espèce protégée, préoccupation mineure*

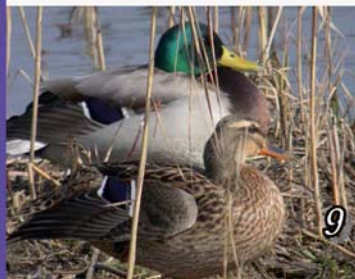
© Photo de Florent Yvert, www.oiseaux.net



« Le vieillissement naturel des arbres du parc, dévoile de nombreuses cavités, propices à la nidification de différentes espèces d'oiseaux, en fonction de la taille de la cavité, de sa profondeur et de son orientation. On peut ainsi observer *Chouette hulotte*, *Étourneau sansonnet*, *Grimpereau des jardins*, *Mésange à longue queue*, *Mésange bleue*, *Mésange charbonnière*, *Mésange huppée*, *Mésange nonnette*, *Moineau domestique*, *Pic épeiche*, *Pic épeichette*, *Pic noir*, *Pigeon colombin*, *Rouge-gorge familier* et *Sittelle torchepot*.



Du fait de la proximité avec la Seine et son affluent l'Almont, certaines espèces fréquentent les forêts à proximité des eaux. On peut ainsi apercevoir quelques espèces nichant ou ne faisant que passer dans le parc : Héron cendré, Grand cormoran, Canard colvert, Mouette rieuse, bergeronnette des ruisseaux, ou Cygne tuberculé (uniquement en vol au-dessus du Parc ou nageant sur la Seine en limite Sud du Parc).



8-grand Cormoran, 9-Canard colvert, 10-Cygne tuberculé Photos de ©Jacques Nicolin
www.oiseau-libre.net

11-Héron cendré, © Loïc Epelboin / 12-Bergeronnette des ruisseaux, © Didier Collin
www.oiseaux.net

Les insectes

L'inventaire des espèces présentes a été réalisé en 2010 par Bruno MERIGUET, entomologiste à l'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement).

Trois groupes d'insectes indicateurs ont fait l'objet de prospection : Les coléoptères liés aux milieux forestiers et aux vieux bois, les coléoptères de la litière et les papillons de jour.

La faune des coléoptères liée aux milieux forestiers est bien représentée tant en diversité qu'en nombre de spécimens. Des espèces à forte et très forte patrimonialité (espèce de la directive européenne, une espèce protégée au niveau régional, plusieurs espèces indicatrices de la qualité des milieux forestiers, deux espèces vulnérables au niveau européen).

Le Lucane Cerf-Volant (*Lucanus cervus*) présent dans le parc depuis de nombreuses années, est l'un des plus gros coléoptères européens, reconnaissable grâce aux très grandes mandibules portées par le mâle, qui lui ont valu son nom de cerf-volant.

Cette espèce est inscrite à l'annexe II de la directive 92/43/CEE relative à la conservation des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages, plus généralement appelée directive *Habitats Faune Flore*.



Lucanus cervus,
© Photo Cuchet, www.galerie-insecte.org



Cétoine dorée,
© Photo de Cécile Herr
www.galerie-insecte.org

« **Faune des cavités** : L'inventaire n'a pas permis d'identifier la faune des différentes cavités. Cependant, on notera que ces cavités jouent un rôle essentiel dans le maintien et le développement de nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux ou encore de chauves-souris.

La présence de la Cétoine dorée (*Cetonina aurata*), une espèce commune en Île-de-France, a été identifiée.

Les Coléoptères saproxyliques sont des espèces liées au cycle du bois. Certains de ces saproxyliques ont des exigences extrêmement strictes et ne se rencontrent que dans les rares secteurs forestiers européens qui n'ont pas connu d'interventions sylvicoles notables depuis des siècles.



1



2

Cette faune de 55 coléoptères saproxyliques identifiés dans le parc, atteste d'une vraie richesse patrimoniale et signale la maturité forestière du parc :

- * 16 espèces indicatrices de la qualité du milieu forestier
- * 9 espèces déterminantes au titre des ZNIEFF* : *Cerophytum elateroides*, *Elater ferrugineus*, *Lacon querceus*, *Megapenthes lugens*, *Procræus tibialis*, *Megatoma undata*, *Eucnemis capucina*, *Isoriphis melasoides*, *Brachygonus mergerlei*



4



5

* ZNIEFF = Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique



3



* 1 espèce protégée sur le plan régional :
Lacon querceus (cf. photo 2 page 13)

* 1 espèce inscrite à l'annexe II de la directive habitat : *Lucanus cervus* (cf. photo page 12)

* 2 espèces considérées comme vulnérables à l'échelle du continent européen par l'UICN* ;
Lacon querceus (cf. photo 2 page 13),
cerophytum elateroides (cf. photo 9 page 14)



Onthophagus coenobita est un petit bousier (8mm) qui se développe sur les excréments des petits mammifères, canidés compris. C'est la seule espèce qui ne soit pas saproxylique parmi les espèces indicatrices au titre des ZNIEFF.



* UICN = Union Internationale pour la Conservation de la Nature

5—*Mesosa nebulosa*, © / 6—*Nymphe de Ctesias serra*, © Benjamin Calmont / 7—*Ampedus quercicola*, © Michel Ehrhardt / 8—*Onthophagus coenobita*, © David Genoud / 9—*Cerophytum elateroides*, © Clément Morin www.galerie-insecte.org

La faune des coléoptères vivants au sol (Carabidae) :

Beaucoup d'espèces attendues n'ont pas été observées et les effectifs des espèces observées sont très faibles.



Leistus fulvibarbis

© Photo de Fred Chevallot,
www.galerie-insecte.org

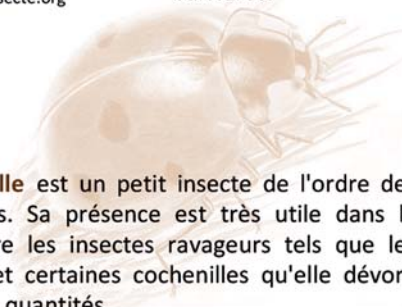
Les **carabidae** constituent une famille bien représentée en France, espèces de coléoptères qui se déplacent au sol à la recherche de proie ou de nourriture, qui ne compte pas moins de mille espèces. Les dispositifs mis en place ont révélé une faune très pauvre. Seuls 5 espèces de carabidae ont été détectées : Ce sont toutes des prédatrices de collemboles.



Notiophilus rufipes

© Photo de Fred Chevallot,
www.galerie-insecte.org

Leur faible représentation dans le parc peut être due à plusieurs facteurs : Le remaniement du sol au 18^e siècle ayant pu décimer la population de carabidae ; l'enclavement du parc ne permettant pas à ces espèces de faune de la litière de recoloniser le site. En effet, celles-ci sont peu aptes à traverser les voies de circulation, à franchir des murs ou d'autres barrières.



La **coccinelle** est un petit insecte de l'ordre des coléoptères. Sa présence est très utile dans la lutte contre les insectes ravageurs tels que les pucerons et certaines cochenilles qu'elle dévore en grandes quantités.



Coccinelle à 7 points (*Coccinella septempunctata*), © Photo de Michel Renou,
www.galerie-insecte.org



Tabac d'Espagne (*Argynnis paphia*),

© Photo de Benoit Guillon, www.galerie-insecte.org

La **faune des papillons** est représentée par quelques espèces de sous-bois (Tircis et Tabac d'Espagne) ou par des espèces circulantes (Aurore et Piéride de la rave), ne présentant pas d'enjeux particuliers. La surface assez réduite du site et son absence d'espaces ouverts (naturellement riches en plantes nectarifères) ne favorisent pas la diversité des espèces de papillons. La conservation de pelouses et de zones non tondues a permis à d'autres espèces de papillons de s'installer dans le parc.

Le parc Faucigny-Lucinge :

« ni vraie forêt, ni simple parc » Bruno Meriguet, OPIE

L'inventaire des espèces présentes a été réalisé en 2012 par Dominique FEUILLAS, phyto-écologue.

Les espèces présentes dans le parc sont communes en Île-de-France, telles que les espèces d'orchidées inventoriées.

Les traces d'aménagement passé du parc Faucigny-Lucinge (redessiné par Achille DUCHÊNE en 1892) peuvent s'observer par l'existence d'un certain nombre **d'arbres plantés**, de gros diamètres tel que *le Marronnier d'Inde*, *le Séquoia géant*, *le Pin noir*, *le Platane à feuilles d'Erable*, *le Cèdre de l'Atlas*.



Les vieux arbres, véritables témoins du parc dessiné il y a 120 ans, sont aussi aujourd'hui à l'origine de la richesse exceptionnelle en Coléoptères saproxyliques, comme la montrée l'étude entomologique de l'OPIE.

Les nombreuses cavités de ces vieux arbres, la présence d'arbres morts sur pied (chandelles) ou au sol (chablis) constituent des habitats pour une faune diversifiée.



La proximité de l'Almont et de la Seine, favorise la présence d'oiseaux de passage ou nichant dans le parc, ayant besoin d'eau.

Reconnaître quelques arbres présents dans le parc :

Les Erables : « feuillus »

Feuilles opposées, nervures palmées à 5 lobes



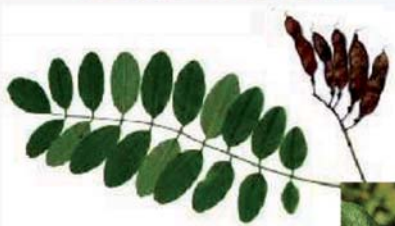
Les Chênes : « feuillus »

Feuilles alternées, lobes arrondis ou effilés, fruits : glands



Robinier : « feuillus »

Feuilles alternées, non dentées, rameaux à épines, fruits en gousses



Orme champêtre : « feuillus »

Feuilles alternées, gaufrées à base décalée, 1 ou 3 pointes au sommet



Séquoia Géant : « conifère »

Feuilles en écailles, collées au rameau. Longs rameaux regroupés en touffes



Cèdre Atlas : « conifère »

Feuilles vert bleutées, regroupées en dense bouquet de 20 à 30 « aiguilles » rigides



Erable Sycamore

Reconnaître quelques arbustes présents dans le parc :



Le Buis : Feuilles opposées et coriaces, ovales ou elliptiques, à bords entiers, glabres, vert foncé et luisantes sur leur face supérieure, vert jaunâtre sur la face inférieure. Fleurs jaunes, en mars-avril. Fruits : capsules de 3 cm de long, se terminant par des cornes.

Il est souvent taillé dans les jardins.

Le Sureau : Grandes feuilles pétiolées, composées de 5 à 7 folioles ovales. Petites fleurs, en juin-juillet. Fruits : grandes grappes pendantes de petits « boules » noires très convoitées par les oiseaux.



Le Daphné Lauréole : Feuilles oblongues. Les fleurs jaunes apparaissent en février. Les baies sont noires à maturité.

Le Fusain d'Europe : Feuilles simples opposées, virant au rouge-écarlate en automne-hiver. Fleurs à 4 pétales, pourvues d'un long pédoncule. Fruits à l'automne, capsules globuleuses d'où émergent des graines consommées par les oiseaux.



Les orchidées référencées dans le parc :

Céphalanthère pâle : se trouve à mi-ombre sur sols calcaires, présente dans hêtraies, pinèdes, lisières forestières. Fleurs dressées peu ouvertes, allant du crème au jaunâtre.



Listère à feuilles ovales : petites fleurs vert-jaunâtre, en épi. Plutôt discrète, ces fleurs sont regroupées en grappes apparaissent de mai à juillet.

Orchis pourpre : au sommet de sa tige, elle porte de nombreuses fleurs pourpres à violacées de mars à juin.



Quelques conseils à destination des promeneurs :
 Ne laissez pas vos détritus dans le parc ; privilégiez les chemins prévus à cet usage pour éviter le piétinement des végétaux ; n'arrachez pas les plants et pensez à garder votre chien en laisse.

ENTRÉE



Parc Faucaigny-Lucinge
 Promenade de Vaux
 Rue du Maréchal Foch
 77000 MELLUN

Accès :

- Par la rue de Fréteau de Peny
- Par la promenade de Vaux

Horaires d'ouverture

Hiver : 10h - 17h

Été : 9h - 20h

